



Enfant et carte d'identité

Par **Loumaye**, le **20/07/2016** à **08:31**

Bonjour,

Je ne sais si je mets ce post au bon endroit mais je pose tout de même ma question.

Les enfants qui vont seuls à pieds au collège doivent-ils avoir leur pièce d'identité sur eux.

Plus généralement, quelles sont les règles pour un mineurs seuls dans la rue au niveau de la justification de son identité.

Vous en remerciant par avance.

[smile3]

Par **Loumaye**, le **22/07/2016** à **09:09**

Personne n'a de réponse ? sniff :)

Par **Visiteur**, le **22/07/2016** à **11:50**

Bonjour,

Il est bien qu'il puisse justifier de son identité, même si ce n'est pas forcément via une CNI.

Pour les miens par exemple, ils avaient toujours sur eux ou dans leurs affaires, mon nom,

adresse et téléphone.